

*Direction des affaires
économiques et internationales*

Arrêté du 17 mai 2001 portant nomination à la commission d'agrément des contrôleurs techniques instituée par l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation

NOR : *EQUE0110101A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,
Vu l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation ;
Vu l'arrêté du 8 décembre 1978 modifié, portant désignation des membres de la commission d'agrément des contrôleurs techniques ;

Sur la proposition du ministre intéressé,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée à la commission d'agrément des contrôleurs techniques la personne désignée ci-après :
En qualité de représentant du ministre de l'intérieur :
M. Moreddu (François), attaché principal, direction de la défense et de la sécurité civile, membre suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'équipement, des transports et du logement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur des affaires
économiques
et internationales,
J.-Y. Perrot*